

Un portrait inconnu d'un vicaire général de Dol Jean-Baptiste Drillet de Penamprat (1727- 1788)

Tout commence comme une historiette banale : il y a quelques années, mon regard est attiré chez un antiquaire par un petit portrait dans un vieux cadre. Il s'agit d'un dessin au crayon, de 10 cm de haut sur 7,5 cm de large, représentant dans un ovale le buste d'un ecclésiastique âgé dont l'identité est donnée par une inscription à l'encre : «Messo Jean-Baptiste Drillet de Penamprat, vic. Général des diocèses de Léon, Tréguier et Dol, né à Morlaix en 1727.»

Ayant trouvé ce portrait curieux, joliment réalisé, historiquement intéressant et accessible à mes moyens, je l'achète, l'accroche sur mes murs et, de temps à autre, en y jetant un œil, me vient parfois le projet d'en savoir plus sur ce vicaire général qui cumulait des postes dans trois diocèses bretons.

La recherche a été assez décevante et, si quelques personnes avaient des renseignements complémentaires à apporter, je leur en serais reconnaissant, comme je remercie Tanguy Daniel d'avoir contribué à exhumer des éléments de biographie de notre chanoine morlaisien. J'avais sondé deux ou trois autres historiens pour avoir des précisions sur la vie d'un vicaire général de Dol, mais sans obtenir de réponses. L'existence de ce portrait inédit, conservé dans une famille finistérienne pendant deux siècles, m'a paru justifier cependant la maigre moisson que je vous propose ici.

La famille Drillet est originaire de Morlaix où elle a acquis une certaine notoriété aux XVII^e et XVIII^e siècles. Dans sa biobibliographie¹, Kerviler cite un certain Mathurin Drillet, procureur du roi à Fougères en 1539, mais à part ce cas isolé, les autres sont présents dans l'évêché de Saint-Brieuc ou de Léon, avec des noms additifs variés. On trouve ainsi un imprimeur à Morlaix en 1670 ; Drillet de La Cassière, contrôleur commissaire de ville à Morlaix en 1702 et échevin en 1726 qui est procureur

¹ R. KERVILER, *Biobibliographie bretonne*, Rennes, 1886-1907, article «Drillet».



et notaire et à qui succède dans ces charges son frère, Drillet de Penamprat, du nom d'une seigneurie des environs². Il existe aussi un Drillet du Bourgneuf, commissaire de ville à Saint-Brieuc en 1727.

La famille Drillet est aisée et appartient à la bourgeoisie marchande qui a fait fortune dans le commerce de toile. Drillet de Penamprat a deux enfants : le premier, Drillet de Lannigou, est bailli de Morlaix et paie 70 livres de capitation vers 1760³ ; il a une descendance qui se fonde en 1825 dans la famille du Plessix-Parscau par le mariage de Joséphine Drillet de Lannigou (1800-1857) avec Pierre de Parscau (1790-1868). C'est le second fils qui nous intéresse.

Jean-Baptiste Drillet de Penamprat est né en 1727 à Saint-Mathieu de Morlaix et a été ordonné prêtre en 1751 ; il accumule les titres et les bénéfices. Licencié en théologie de la Société et Maison royale de Navarre, chanoine de Léon, théologal de Notre-Dame-du-Mur puis doyen de cette église collégiale et royale de Morlaix, il est nommé, au moins en 1772, vicaire général du diocèse de Saint-Pol-de-Léon et examinateur au concours du clergé⁴.

À ces différentes responsabilités qui font déjà de lui un candidat naturel à l'épiscopat, il ajoute les charges de vicaire général de Tréguier, puis de Dol en 1777, sans toutefois qu'on ait quelques précisions sur la manière dont il aurait effectivement exercé dans ces deux villes⁵.

L'abbé Drillet de Penamprat est un ami des lettres et des arts. Il est l'auteur d'un nobiliaire breton manuscrit comprenant des notices et armoiries de diverses familles de la région. Ce nobiliaire, cité plusieurs fois par Louis Le Guennec il y a soixante-dix ans, semble aujourd'hui mal localisé⁶. Par ailleurs, il est à l'origine en décembre 1778, en tant que représen-

² Située en Plourin, cette seigneurie est à la famille de Kergariou de 1708 à 1771 (Arch. dép. Finistère, 1 E 993) ; on s'explique donc mal comment les Drillet en portent le nom additionnel, à moins qu'il ne s'agisse d'une autre terre.

³ J. CRÉPIN, Les structures socio-professionnelles à Morlaix au XVIII^e siècle, mémoire de maîtrise, Université de Bretagne occidentale, bibliothèque du CRBC, Brest. Voir aussi : J. DAUMESNIL et A. ALLIER, Histoire de Morlaix, 1879.

⁴ KERVILER, *op. cit.*, et aussi J.-F. DE LA MARCHE, Catalogue secret et alphabétique de tous les prêtres de mon diocèse depuis 1775 (Archives de l'évêché de Quimper, AA 2), et F. ROUDAUT, D. COLLET et J.-L. LE FLOCH, *Les recteurs léonards parlent de la misère, 1774*, Quimper, 1988, p. 118, note 65, p. 161, note 112 et p. 163, note 114 (renseignements communiqués par Tanguy Daniel).

⁵ GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé de l'archidiocèse de Rennes*, tome 1, p. 464 : «Jean-Baptiste Drillet de Penamprat fut nommé vicaire général de Dol le 28 février 1777.»

⁶ Voir : «Un libraire morlaisien au xv^e siècle, Bernard de Léau», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome LIV, 1927, p. 11, et du même auteur : *Nos vieux manoirs à légendes*, Quimper, 1968, p. 143 ; Une famille de la noblesse bretonne, les Barbier de Lescoët, Quimper, 1991, p. 147, 148, 570, références fournies par Tanguy Daniel. H. DE LANGLE dans *Ces Messieurs de Morlaix*, tome 1 *Les Le Bihan*, cite aussi cet armorial.

tant du clergé, de la création d'une chambre littéraire à Morlaix, en compagnie du maire, le négociant Macé de Richebourg, et du marquis de Coetlosquet. Il faut cependant signaler que son frère, Drillet de Lannigou, s'oppose deux ans plus tard à l'acquisition par cette chambre de l'*Encyclopédie* de Diderot, ce qui relativise un peu l'aspect novateur de cette initiative⁷. Ces rares renseignements permettent néanmoins de cerner un personnage d'une culture étendue et d'une certaine curiosité d'esprit.

Qu'il ait voulu faire dessiner son portrait par un auteur inconnu jusqu'à plus ample informé, témoigne sans doute de l'ambition de notre ecclésiastique, comme de son goût pour les arts. On peut resituer ce dessin dans le contexte de l'époque en le rapprochant, par exemple, de la gravure représentant René de Caradec de La Chalotais, procureur au parlement de Bretagne, emprisonné au château du Taureau, dans la baie de Morlaix, en 1765, et exilé ensuite jusqu'en 1774. On note le même ovale, le même profil et les mêmes éléments décoratifs : feuillages, ruban, roses ; seuls diffèrent les objets symboliques. Dans la gravure de La Chalotais, qui date de 1752, on remarque une balance, un livre et une navette fumante ; dans le dessin de Drillet, non daté mais postérieur à 1777 car on y fait état de son titre de vicaire général de Dol, ne sont représentés que la base d'une lyre (?) et le pavillon d'un instrument à vent. Ces rapprochements pourraient étayer l'hypothèse d'un même artiste pour les deux œuvres mais, en tout état de cause, ils nous permettent de mieux comprendre le caractère d'un type assez représentatif du haut clergé breton du XVIII^e siècle.

Bertrand FRÉLAUT

⁷ H. DE LANGLE, *op. cit.*, tome 2, *Les Coetanlem*, 1998.